
Jacqueline Laufer (2014). L'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes. Paris : La
Découverte. Collection Repères. 127 p.

Diane-Gabrielle Tremblay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2521>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.2521](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2521)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Diane-Gabrielle Tremblay, « Jacqueline Laufer (2014). L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Paris : La Découverte. Collection Repères. 127 p. », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 53 | 2015, mis en ligne le 01 septembre 2015, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2521> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2521>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Jacqueline Laufer (2014). L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Paris : La Découverte. Collection Repères. 127 p.

Diane-Gabrielle Tremblay

- 1 L'objectif de l'égalité professionnelle est bien présent dans nombre de sociétés développées, mais il reste un défi aussi dans plusieurs pays, les inégalités femmes hommes persistant au travers des décennies. L'ouvrage de Jacqueline Laufer s'intéresse d'abord à la construction des inégalités, mettant en évidence les situations sur le marché du travail, mais aussi la construction des inégalités dans les organisations et dans la famille ou les rapports familiaux. Ce premier chapitre permet de bien comprendre la construction des inégalités au fil des ans, dans divers milieux, et montre bien que les inégalités ne sont pas construites dans un seul espace. Au contraire, un ensemble de processus sociaux associés à la famille, aux organisations et à la société, contribuent à la construction des inégalités entre les hommes et les femmes.
- 2 Le deuxième chapitre traite des principes juridiques et de leur mise en œuvre. Il est intéressant de constater ici que l'auteure part des conventions internationales, puis traite de l'Europe communautaire et, finalement, explique comment l'Europe joue un rôle moteur pour tenter de favoriser l'égalité, sans toutefois y arriver bien sûr. Des éléments de jurisprudence sont évoqués.
- 3 On passe ensuite au contexte français. La protection du travail des femmes et celle de la maternité y sont notamment abordées. L'auteure nous offre ainsi une synthèse intéressante de la situation française qui permet au lecteur de s'y retrouver dans les dédales des lois et « protections » pouvant influencer sur la situation des femmes et sur les inégalités ou progression de l'égalité femme homme. L'ouvrage contient plusieurs encadrés fort utiles, qui permettent d'avoir un point de vue précis sur une loi, une protection ou encore sur un document ou rapport précis. Mentionnons, par exemple, l'encadré qui traite des actions positives adoptées dans le contexte français et celui qui

présente le rapport Génisson qui, en 1999, formulait des recommandations au sujet de la négociation. Tous ces encadrés font de ce petit livre de la collection Repère un excellent document pédagogique pour l'enseignement comme pour la recherche.

- 4 Une section particulièrement intéressante est celle sur le « gender mainstreaming », une approche qui a fait débat en Europe au cours des dernières décennies. Celle-ci vise à contourner les obstacles à l'égalité en prévoyant que toute politique en matière de formation, de recrutement, de promotion, d'éducation, d'organisation du temps de travail ou autre doit d'abord faire l'objet d'analyse du point de vue de ses effets sur les femmes, et en matière d'égalité homme femme plus précisément. Le « droit de concilier » vie professionnelle et vie familiale fait aussi l'objet d'analyse, tout comme la lutte contre les discriminations, notamment dans la fonction publique française.
- 5 Le chapitre III, le plus long, s'intéresse aux acteurs (l'État, les entreprises et les syndicats) et aux enjeux de l'égalité professionnelle. Ce chapitre est fort intéressant, notamment parce qu'il permet de comprendre l'évolution de la politique étatique en matière d'égalité professionnelle. On retrace ici divers dispositifs et comités qui ont contribué à l'historique du développement de l'égalité professionnelle en France. L'auteure traite aussi du développement d'une politique d'égalité professionnelle, de l'ajustement aux changements dans les justifications de l'égalité professionnelle, du développement de l'expertise, ainsi que de la politique de l'emploi.
- 6 L'ouvrage aborde ensuite le rôle des entreprises dans la mise en œuvre des politiques. Il en ressort que la réponse à la loi de 1983 a été plutôt timide, mais a néanmoins permis de construire une orientation pragmatique. Les politiques de diversité sont apparues plus tardivement, mais se sont beaucoup développées dans les entreprises françaises. Si plusieurs jugent ces politiques de diversité de manière positive, on peut aussi penser que cet accent mis sur la diversité contribue à réduire l'importance accordée à la problématique de l'égalité professionnelle et à la situation particulière des femmes au profit d'une problématique plus générale, soit celle de la diversité. Il est difficile de savoir si cela pourra donner des résultats aussi probants pour les femmes que pour les autres groupes.
- 7 L'auteure traite ensuite du rôle des syndicats comme acteur majeur de l'égalité professionnelle. La place des femmes dans les syndicats, les politiques de mixité et de quotas sont ici traitées, et l'on constate qu'il est toujours difficile pour les femmes de percer le plafond de verre. Le « mainstreaming » de l'égalité est aussi traité dans le contexte syndical, notamment en ce qui a trait aux revendications syndicales et dans l'organisation elle-même.
- 8 L'ouvrage se conclut par un chapitre (IV) sur la démarche de mise en œuvre concrète de l'égalité professionnelle. Il traite notamment des accords interprofessionnels et des accords d'entreprises, tout en dressant un bilan des apports et des limites de ces démarches.
- 9 L'intérêt majeur de l'ouvrage est de réunir en quelque 127 pages l'essentiel de l'historique de l'égalité professionnelle en France et en Europe, de présenter à la fois les faits et une analyse nuancée des apports et limites des démarches proposées.

AUTEUR

DIANE-GABRIELLE TREMBLAY

Professeure, École des sciences de l'administration, Téléuq-Université du Québec
dgtrembl@teluq.ca